

Bilan satisfaisant pour le Comité des fêtes



Bilan satisfaisant pour le Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Castelnau d'Auzan, le bureau a ouvert la réunion en précisant :

« L'année 2022 s'achève et 2023 se présente à nous avec son lot de festivités et quelques nouveautés dans la programmation du Comité des Fêtes.

Après les contrariétés durant les deux années précédentes et qui ont été dues à la Covid, c'est avec beaucoup de détermination que les membres du bureau et les bénévoles du Comité des fêtes auzanais se sont remis à animer avec beaucoup de dynamisme le village.

Les trois animations fortes de l'année 2022

Pour cette reprise, le Comité des fêtes s'est lancé à l'aventure en proposant trois manifestations importantes. La première qui a ouvert les festivités, était la Fête du Rosé de Gascogne.

Cette fête qui a eu lieu samedi 16 avril, a permis aux habitants et à leurs amis de se retrouver pour partager un bon moment. C'était la deuxième édition de cette manifestation très conviviale.

Beaucoup de festayres, Gersois, Landais et Lot et Garonnais attendaient le retour des fêtes patronales d'Auzan du 15, 16 et 17 juillet.

Le public a découvert un programme festif varié. Il y en avait pour tous les goûts, permettant ainsi aux gourmets de savourer les bons produits du terroir, aux sportifs de se mesurer aux concours de pêche ou de pétanque, sans oublier les randonnées, ainsi que les repas et les bons moments musicaux qui agrémentent ces festivités locales toujours bien appréciées par le public

La troisième animation de l'année 2022 fut le marché de Noël qui s'est tenu le samedi 3 décembre, et qui était couplé à une action en faveur du Téléthon.

Les membres du bureau se sont exprimés sur cette saison 2022 :

« Nous sommes satisfaits du succès de ces trois manifestations et nous remercions l'ensemble des participants. L'association compte aussi une équipe de bénévoles dynamiques, toujours partants pour faire vivre Castelnau d'Auzan ! Nous les remercions et ouvrons nos bras à de nouvelles recrues ! »

À la fin de la réunion, le bureau du Comité des fêtes a été renouvelé pour un tour.

Les membres sont les suivants : Amélie Lalanne et Pierrick Pédussaut (Co-présidents), Béatrice Jacomet (Trésorière) et Clara Jacomet (Secrétaire).

Les fêtes de l'année 2023

Concernant la saison festive 2023, les Fêtes de Pâques se dérouleront cette année les 7, 8, 9 et 10 avril. À cette occasion se tiendra la 3e édition de la Fête du Rosé de Gascogne. Cette dernière aura lieu le samedi 8 avril.

À ce sujet, le Comité des fêtes a précisé :

« Notre programme est déjà bien étoffé et nous vous promettons de passer un très bon week-end en notre compagnie. Quant aux fêtes du mois de juillet, elles se tiendront dès le jeudi 13 et se prolongeront jusqu'au dimanche 16 juillet. Le Comité proposera un programme en partie renouvelé pour un apport de nouveautés. Celui-ci vous sera dévoilé prochainement. En revanche nous prévoyons d'organiser cette année « une course de caisses à savon ». Un fil rouge sera organisé des fêtes de Pâques jusqu'à l'apothéose pour juillet. N'hésitez pas à nous contacter si cette idée vous intéresse.

Dans l'attente de vous retrouver autour d'une manifestation, l'équipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année. »